Nature En Ville

Projet de restauration écologique du Ru de l’Hermitage

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Ville de Pontoise, Association Hermitage Pissaro
- **Services de la collectivité associés** : Secteur milieux aquatiques (GEMAPI), Cellule développement durable et biodiversité
- **Budget** : Etude de faisabilité estimée à 30 000 € TTC. Travaux non chiffrés
- **Partenaires financiers** : Région Île-de-France (budget participatif)
- **Partenaires techniques** : /
- **Date de début du projet** : Aout 2020
- **Date de fin** : Janvier 2023



OBJECTIFS

La bonne préservation du ru de l’Hermitage passe aussi bien par son entretien courant que par sa reconquête écologique. Cependant, ces deux actions devant être portées par des entités différentes, un travail commun entre l’association Hermitage Pissaro et la CACP est en cours. Cette collaboration doit permettre d’une part de mobiliser les riverains pour l’entretien du ru (retrait des déchets, entretien de la végétation aquatique et rivulaire) en tant qu’acteurs principaux de la préservation de la nature en ville. D’autre part, les riverains ainsi sensibilisés à ce milieu seront associés (via des réunions publiques) aux travaux plus conséquents de restauration écologique portés par la CACP dans le but non pas de préserver le milieu, mais de le réhabiliter.

L’objectif de cette collaboration est donc double :

Impliquer les acteurs locaux (riverains et association) dans la démarche de valorisation du ru afin de faciliter la compréhension et la concertation, étape cruciale pour un programme de cette envergure, et pouvant souvent être un frein important à l'opération ;

Valoriser la mobilisation de citoyens sur les démarches de protections environnementales.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Concertation et communication :

Une étroite collaboration CACP – Association Hermitage est instaurée pour assurer le déroulé du programme d'actions. Des visites de terrain communes ont eu lieu. L'étude de faisabilité et l'élaboration du programme d'actions sont co-portées par les deux parties (en termes techniques et financiers).

Le portage politique : Une présentation commune du programme aux élus de la commune de Pontoise ainsi qu'aux élus communautaires a été réalisée pour présenter un portage unique de ce programme. L'objectif est de faire un retour aux élus au début des différentes phases charnières de l'étude.

La concertation avec le public touché par le projet : Afin d'assurer l'acceptabilité du projet par les personnes directement concernées, les riverains du ru de l'Hermitage seront associés dans une relation bilatérale avec l'association et la CACP. L'association a déjà entreprit une présentation du programme en Assemblée Générale. En outre, des réunions particulières avec les riverains seront réalisées pour faire remonter leurs retours d'expériences sur la gestion du ru, leurs contraintes et leurs attentes.

Partage d'informations avec le grand public : Une présentation du programme en réunion publique sera planifiée une fois le projet plus avancé.

Actions proposées :

L'association Pissaro Hermitage prévoit de réaliser les actions suivantes (présentées au budget participatif de la Région Île-de-France) :

- Organisation de journées citoyennes pour le nettoyage par les riverains du ru, avec ramassages des végétaux, embâcles et des déchets présents dans le ru
- Opération de nettoyage des buses et ouvrage hydrauliques envasés
- Elimination des foyers de renouée du Japon, plante envahissante
- Plantation d'une végétation aquatique et de berges afin de favoriser la biodiversité et l'épuration de l'eau.

Ces actions se feront avec le soutien technique de la CACP.

La CACP va lancer une étude de restauration écologique afin d'identifier le contexte écologique et hydraulique, et prévoir des actions de restauration à plus large échelle (particulièrement en termes de moyen), mais toujours en concertation avec l'association.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Actuellement, le ru est asséché sur son linéaire amont (déviation des écoulements vers une canalisation), peu entretenu, très homogène en termes d'écoulements, et présente un faible intérêt floristique et faunistique. C'est un milieu qui est en train de se dégrader et de se refermer.

Les actions d'entretien du ru auront pour effet à court terme de réouvrir le milieu, en éclaircissant la végétation des berges, de limiter la prolifération de plantes envahissantes, et ainsi de favoriser l'implantation d'une végétation aquatique et rivulaire adaptée. La présence d'une telle végétation inféodée aux milieux aquatiques et humides permettra d'améliorer la qualité de l'eau (autoépuration du cours d'eau et oxygénation), et de créer des habitats pour qu'une faune spécifique vienne reconquérir le ru (odonates, amphibiens).

A moyen terme, la restauration hydromorphologique du ru vise d'une part à pérenniser la végétation des berges (reprofilage des berges plus adapté à la reconquête de ces zones par la végétation), mais aussi à créer des habitats diversifiés en sein du lit mineur (diversification des écoulements et potentiellement des substrats) pouvant ainsi accueillir une plus grande diversité d'organismes aquatiques.

C'est un programme ambitieux en termes de travaux à réaliser en milieu fortement urbanisé. Mais la réapparition de la biodiversité sur ce ru permettra de sensibiliser les riverains à l’enjeu écologique, et aux services écosystémiques rendus par l’eau en zone urbaine.

Coordonnées

C.A. Cergy Pontoise
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Roxanne Caillaud - Responsable du secteur Milieux Aquatiques (GEMAPI)

0687725820

roxanne.caillaud@cergypontoise.fr

Emilie Périé - Chargée de mission biodiversité

0631396548

emilie.perie@cergypontoise.fr